

MOUVEMENT CYTOYEN DES VOIX DE SAVOIE

Tarentaise - Chablais - Haute-Savoie - Faucigny - Savoie Propre - Genevois - Maurienne



Pourquoi les VOIX de SAVOIE

RASSEMBLER - RESTAURER - BENEFICIER

Notre TERRITOIRE possède des droits attribués par les puissances.

Les Voix de Savoie existent, si cela vous interpelle, ADHEREZ pour les retrouver

ABONNEMENT ANNUEL 15 EUROS POUR LES NON-ADHERENTS

HALTE à la SOUS-FRANCE, que VIVE LA SAVOIE FEDERALE.

NOUS AVIONS ETE PREVENUS.

Le Courrier des Alpes en 1871 :

Une question révolta les hommes et les souleva contre l'administration.

En effet, de 0,70 F à Chambéry, la solde était tombée aux Echelles ; à tort ou à raison, à 0,50 F.

Ils crièrent beaucoup contre Gambetta et Guiter ; autorité supérieure de notre Savoie, qui touchaient 30.000 F d'appointements fixes, 8 000 F pour frais de bureau, qui vous êtes alloués par votre budget rectificatif du 26 novembre dernier approuvé par M. Gambetta le 1^{er} décembre. Le volume de 7811 F 18 pour votre installation, vous qui êtes logés, chauffés et éclairés aux frais du département, et qui prétendez-vous être dévoués pour la patrie. Quel nom réservez-vous à toutes ces souffrances supportées avec 50 centimes par jour, par ceux qui vont donner leur sang à un pays qui paie si largement des services qui lui servent si peu ?

Et aujourd'hui c'est encore pire.

Pierre BIGUET



**Notre permanence tous les samedis matin de 10 h à 12 h, sur le parvis du Sénat (Tribunal de Chambéry)
Depuis 10 ans. Nous sommes essentiellement actifs et agissants. – Même sous la pluie.**

UNE TERRE DE LIBERTE

La Savoie et Genève ont en commun d'être des terres de liberté. Il ne s'agit pas d'une idée théorique mais bel et bien d'une valeur largement partagée.

C'est cette liberté, issue de nos traditions respectives, qui a traversé les siècles et nous en sommes les héritiers culturels.

Quand nous revendiquons notre existence propre face à la Confédération suisse qui cherche toujours à empiéter sur nos droits de citoyens, nous affirmons notre liberté face à l'Etat central. Cela s'appelle aussi la souveraineté du peuple.

C'est le même sentiment qui ressort des « Allobroges », l'hymne des Savoisiens. Le « peuple libre arborant la bannière (de Savoie) » se retrouve dans une situation bien plus délicate que les habitants des territoires suisses. Rien à voir avec la « Marseillaise » ! Il reste à la Savoie à retrouver ses droits immémoriaux dont je serai toujours solidaire parce que la liberté ne se négocie pas.

Nous avons à défendre nos libertés réciproques. Je suis convaincu que le sens de l'histoire de notre Arc alpin, se dirige vers cette liberté toute naturelle.

La situation en Savoie est beaucoup plus compliquée mais la situation actuelle – l'Etat hexagonal centralisé et dysfonctionnel – ne peut pas être éternelle. On a bien vu comment le système soviétique s'est démantelé en peu de temps. Il est certain que le système suisse offre davantage d'opportunités pour défendre cette liberté ; incontestablement, c'est plus facile. Mais encore faut-il avoir la volonté de défendre cette liberté, ce qui fait trop souvent défaut.

Alors que la construction européenne nous promettait la paix, en 2023 elle nous conduit à la guerre comme le démontre l'Ukraine. Mais heureusement nos pays restent pacifiques et c'est notre grande chance.

Cela nous confirme dans nos intentions de défendre les valeurs de nos régions qui ont de tous temps aspiré à la liberté mais aussi à la paix.

François BAERTSCHI, Président du MCG



Pensée de Joseph de Maistre.

« La France ! Nation impétueuse qui ne revient à la vérité qu'après avoir épuisé l'erreur ».

**Courrier de Monsieur Bonnefoy, notaire, pour son correspondant
Monsieur le Ministre CIBRARIO, au sujet des élections législatives de 1869.**

Sallanches le 14 juin 1869.

Monsieur le comte,

Vous avez été sans doute surpris de recevoir ma lettre du 2 mai par le courrier de la Suisse. Pour cause : nous nous méfions du cabinet noir, surtout lorsque des lettres sont adressées à des personnages haut placés en Italie.

La police française veut connaître les relations que nous y conservons.

Notre pays vient de remporter une victoire éclatante sur le gouvernement, qui nous proposait un député à sa convenance, mais qui n'avait point nos sympathies.

Il a mis en œuvre tous les employés dont il disposait, les préfets, sous-préfets, procureurs impériaux, juges de paix, rats de cave, pédon, cantonniers, gendarmes, instituteurs (régents) et autres fonctionnaires qui au fond, pour nous, ne sont que des nomades.

Ils menaçaient les maires et autres fonctionnaires subalternes de destitution s'ils ne voyaient pas, ou ne faisaient pas voter pour le député patronné par le gouvernement.

Il n'en a rien été, le SAVOISIEN reste toujours Testa Dura.

Il n'aime pas qu'on lui impose.

Et pour que l'on n'y revienne pas, dans notre pays, nous avons donné la majorité des suffrages à Monsieur le Baron d'Yvoire, petit neveu de S.E. le Comte de Sales, journaliste et homme de cœur, orateur, aimant son PAYS.

Il a obtenu sur son concurrent 1003 voix de plus, quoique les journaux, pour atténuer cette défaite, ne lui en donnent que 800.

Ceci-dit vous prouvez que nous sommes toujours les mêmes.

Lorsque Monsieur d'Yvoire se rendit à la préfecture d'Annecy pour déposer son serment, Monsieur le Préfet lui a dit qu'il était bien osé de se présenter à la députation.

Il lui a demandé s'il avait, comme son concurrent, 75000 francs à dépenser pour appuyer sa candidature.

Monsieur d'Yvoire lui a répondu qu'il ne se présentait qu'avec son honorabilité et il a été élu sans avoir eu recours aux moyens de corruption.

QU'EN RESTE T'IL AUJOURD'HUI ?

Vous désirez vous procurer :
Un support de plaque,
Une pièce d'identité ou
Adhérer à notre mouvement,
Contactez nos vice-présidents ainsi que les personnes citées en fin
de bulletin ou simplement sur notre site « etatfederaldesavoie.com »



RAPPEL - LES GRANDES LIGNES d'un PROGRAMME

POUR UNE SAVOIE FEDERALE (En formation)

L'ORGANISATION TERRITORIALE

• La Savoie Fédérale : c'est 7 provinces.

Le Chablais - Le Faucigny - Le Genevois - La Haute-Savoie - La Savoie Propre - La Tarentaise - La Maurienne.

- Chaque province est autonome. Charges de la province : santé, éducation, routes provinciales.
- La province participe à la marche de l'état. L'état se charge des grandes infrastructures.
- L'état coordonne les grands investissements provinciaux. La province gèrera sa santé publique et son éducation.
- La province assure sa sécurité et l'état la sécurité du territoire.

ENVIRONNEMENT ET SANTE

- Médecine et soins gratuits.
- Médecine de soins individualisés
- Soins de proximité performants.
- Gériatrie appropriée.
- Trois gros centres hospitaliers de référence.
- Université de médecine d'études et de recherches.
- Autorisation des médecines parallèles.
- Des plans d'urbanisme et d'architecture adaptés.

AGRICULTURE

- Défense du potentiel agricole.
- Rendre la souplesse à la production.
- Sortir la production locale des marchés mondiaux.
- Interdiction des pesticides.

TRANSMISSION DU SAVOIR

- Education privée gratuite - • Education adaptée aux enfants et aux élèves - • Education de proximité performante.
- Favoriser les échanges avec les institutions éducatives mondiales - • Un cycle éducatif adapté.

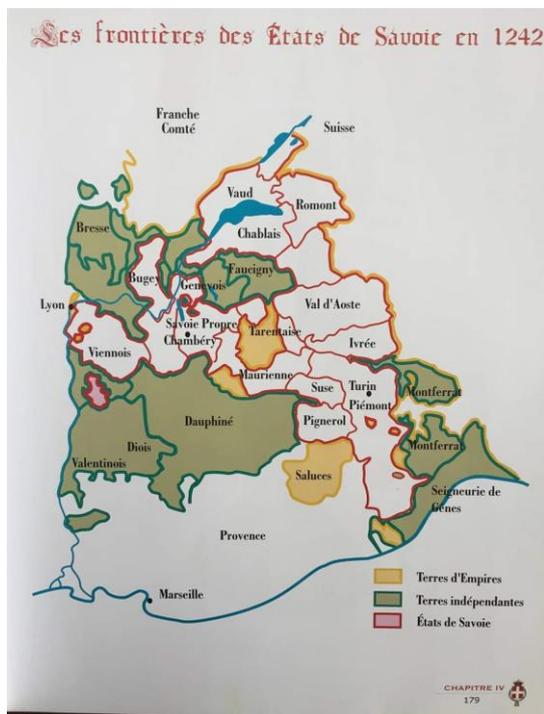
FINANCES – A CHARGE DE LA PROVINCE :

- suppression des impôts. - • La province définira son taux de T.V.A.
- Le fonctionnement des hôpitaux et des écoles assurés par des « **FONDACTIONS** ».

A CHARGE DE L'ETAT :

- Emprunts gratuits 0 %
- Interdiction de mettre un impôt sur l'impôt.
- Taxe sur les plus-values financières réalisées hors territoire (état).
- Taxations spécifiques des carburants contribuant au financement de l'entretien des voies routières ainsi que Leur développement (taux à définir).

Un projet en attente de délibération, ces propositions seront sujet à débat dès la Savoie Souveraine.



Les frontières de Savoie



Halte à la sous-france, pour une Savoie Souveraine.

Article du journal le Patriote Savoisien du 8 janvier 1870, qui rapporte une conversation qui donne le ton exact du degré du mécontentement en Savoie.

Un savoisien (paysan) véhément et partial, explique à un fonctionnaire pourquoi il préfère Favre à Bartholoni.

Tout d'abord :

◇ Pour qu'il ramène ce qui a été perdu en 1860.

◇ Dites-moi une fois pour toutes, qu'aviez-vous donc de si précieux avant le rattachement ?

◇ Qu'avez-vous perdu ?

◇ Ce que nous avons, lui répond le savoisien, nous avons entre autres des intendants généraux qui s'occupaient beaucoup plus d'administration que de politique : qui étaient abordables comme de simples mortels ; qui ne paradaient pas, escortés de gendarmes à cheval et à pied, en culottes de peau, qui s'occupaient beaucoup des intérêts administratifs de leurs administrés : peu ou point de candidatures officielles ; encore inconnues alors dans nos montagnes car vous savez quelles sont d'importation française.

◇ Nous avons la liberté de la presse, mais une vraie liberté.

◇ Nous avons le droit de réunion sans entrave, où les citoyens pouvaient, sans autorisation, discuter de leurs intérêts, de leurs aspirations, des réformes à introduire dans toutes les branches professionnelles.

◇ Nous avons beaucoup de choses encore qu'il serait trop long de vous énumérer.

◇ Ce que nous n'avons pas :

◇ Nous n'avons pas des préfets qui, s'occupent plus de politique que de leur administration, au grand détriment, je crois, de leurs administrés : qui ne sont visibles et abordables que pour certains hauts personnages, et encore bien difficilement ; qui me font l'effet de demi-dieux rendant des oracles : qui dans les élections, vous disent avec un aplomb imperturbable, j'ai dit et promis qu'untel serait député, et quand le préfet a dit, cela doit être.

◇ Nous n'avons pas un semblant de liberté de presse. Car, enfin pouvez-vous appeler liberté de presse la liberté d'écrire moyennant des droits de timbre, un cautionnement énorme, qui rend presque illusoire (au moins en province) la faculté de faire un journal ?

◇ Nous n'avons pas un droit de réunion qui brille par les restrictions dont la loi a eu soin de l'entourer, que pour les droits dont elle aurait dû le gratifier.

◇ Nous n'avons pas des juges de paix qui...

A ce moment la conversation fut interrompue par un tiers !

TEXTE ECRIT EN 1870

Pierre BIGUET

RECETTES DE CHEZ NOUS

Gelée de cynorrhodon

Les cynorrhodon, baies de l'églantier, se cueillent à l'automne après les premières gelées.

Couper l'extrémité noire des baies et les laver.

Les déposer dans une casserole et recouvrir d'eau.

Porter à ébullition.

La cuisson est terminée lorsque les baies s'écrasent facilement.

Afin d'éliminer les poils et les graines, les passer une 1^{ère} fois dans la presse-purée avec la grosse grille (une louche à la fois) et recommencer la même opération avec la grille fine.

Mixer ensuite le tout. Peser la pulpe obtenue et ajouter du sucre dans la proportion de 700 g pour 1 kg de pulpe, et du jus de citron. Faire cuire à feu doux une vingtaine de minutes en brassant.

Mettre en pots et les retourner. Idéale pour les crêpes, dans les yaourts.

Pierre BIGUET réélu président du M.C.V.S. – M.C.S.E., et sa nouvelle équipe élue à l'unanimité :

1^{er} Vice-président : Frédéric PALLUEL-LAFLEUR (Maire)
2^{ème} Vice-président : Willy COLLOMB-PATTON (Entrepreneur)
3^{ème} Vice-président : Maurice RAVAZ (Ingénieur retraité)
Secrétaire Général : Roger SIBUET (Agriculteur)
Responsable gestion des provinces : Colette BIGUET (praticienne Reiki)
Trésorier : Dominique NOYEAU (Chargé de clientèle bancaire, retraité)
Trésorier adjoint : Bernard LIS (Technicien fabrication retraité)
Commissaire aux comptes : Marc LAMBERSAND (Livreur retraité)
Suppléante aux comptes : Evelyne HARLAY (Secrétaire notariale retraitée)
Assesseur : André VALLET (Retraité de l'industrie)
Evelyne HARLAY responsable et rédactrice du bulletin trimestriel

De nouvelles responsabilités pour chacun dans le combat souverainiste des savoisiens de Savoie Fédérale.
Nous espérons prendre dorénavant plus de puissance et plus de décisions positives afin de construire une Savoie forte démocratique et prospère ; en dehors du pessimisme ambiant.
Nous allons pouvoir tenter d'agir pour la protection de notre territoire montagneux et de nos rivières en transmettant aux populations le respect de notre environnement sans pour cela réduire notre bien vivre sur notre territoire si merveilleux. « Pierre BIGUET ».

« Quand l'abeille au printemps, confiante et charmée, sort de la ruche et prend son vol au sein des airs, tout l'invite et lui rit sur sa route embaumée
L'églantier berce au vent ses boutons entr'ouverts ; la clochette des prés incline avec tendresse sous le regard du jour son front pâle et léger.
L'abeille cède émue au désir qui la presse ; elle aperçoit un lys et descend s'y plonger
Une fleur est pour elle une mer de délices.
Son enchantement, du fond de cent calices, elle sort trébuchant sous une poudre d'or.
Son fardeau l'alourdit, mais elle vole encore ».

Louise ACKERMANN (1816/1890)

Pour s'orienter dans les bois

Vous remarquerez :

- 1° - Que les trois quarts de la mousse poussent au côté du nord.**
- 2°- Que les plus grosses branches des sapins se trouvent toujours sur le côté nord.**
- 3°- Que le rameau le plus élevé des sapins penche vers l'est.**

D'après Savoie-Almanach de 1929

SAVOIE FEDERALE, le M.C.V.S., Les ALPINS, la F.M.C.A. fêteront le

VENDREDI 22 SEPTEMBRE 2023

LA SAINT MAURICE D'AGAUNE

PENSEZ à RESERVER VOTRE VENDREDI.

Nous vous tiendrons informé du lieu le moment venu

TEXTE PARU DANS LA REVUE DES DEUX MONDES EN 1806

Auteur HUDRY MENOS - MAISON DE SAVOIE - SES ORIGINES ET SA POLITIQUE

Si l'on pouvait embrasser d'un coup d'œil rapide les destinées de la dynastie qui occupe aujourd'hui le trône d'Italie, ses agrandissements et ses transformations successives, on aurait assurément un des plus intéressants spectacles que puisse offrir l'histoire des familles souveraines.

On y verrait une maison de petits seigneurs politiques et guerriers, tenaces et persévérants comme les races de montagnes, s'attacher aux deux versants des Alpes, accroître de siècle en siècle ses domaines au moyen d'accessions librement consenties bien plus que par la force et la conquête, et fonder avec des populations disparates dont elle forme la seule unité nationale, un petit empire en équilibre sur la crête des monts, solidement lié, penchant au nord ou au midi suivant les besoins de la stratégie et les pressions étrangères, souvent ébranlé par les secousses européennes, mais se raffermissant toujours jusqu'au moment où il tombe enfin de tout son poids sur l'Italie.

On y verrait une dynastie douée à un degré rare de la faculté de se rajeunir et de se transformer, passer de la féodalité à la monarchie absolue, de la monarchie absolue à la monarchie contrôlée, changer de lois, d'institutions et même de pays, sans rien perdre de sa vigueur et de sa popularité.

Ce n'est pas un spectacle vulgaire que de voir une maison souveraine, qui compte neuf siècles d'existence historique et qui représente, plus qu'aucune autre le principe de l'hérédité et de la légitimité, on ne peut confondre ses destinées avec celles d'une autre.

L'arrivée des Burgondes marque l'origine d'un mouvement historique dont la petite monarchie de Savoie est le dernier contrecoup.

Par ses institutions, par ses traditions, par ses origines, celle-ci procède de l'établissement Burgonde, auquel on voudra bien pour cette raison, nous permettre de nous arrêter un instant.

La nation Burgonde arriva dans ce pays vers l'an 413. Partie des rives orientales de la Vistule, elle avait erré pendant cent ans dans la vaste germanie cherchant partout une demeure fixe, partout repoussée d'un sol déjà occupé. Les Huns, Vandales, et Gépides se l'étaient renvoyée comme un joueur sur toute l'étendue de l'Europe Centrale, et, suivant l'opinion de plusieurs commentateurs allemands des *Nichelrengen*, c'est dans une de ces rencontres avec d'autres races qu'aurait eu lieu la tragédie qui fait sujet d'un poème. D'abord aussi violente que les autres races barbares qui envahirent l'empire romain, elles s'étaient adoucies peu à peu dans les longues épreuves du voyage.

« L'idée de malheur et de défaite, dit Augustin Thierry, s'était attachée à son nom, et cette longue suite de revers, couronnée par une catastrophe nationale dont la poésie du nord a fait sa grande épopée avait adouci son caractère et brisé en elle l'orgueil de conquérant et de barbare. »

Chassée vers le Rhin par l'invasion d'Attila, elle s'unit au Romain pour leur résister, et gagna enfin la grande bataille des plaines catalauniques, cet établissement si longtemps recherché. Le patrice Aétius lui assigna pour demeurer le pays qui s'étend de Bâle à l'Isère, concession qui fut agrandie sur le Doubs et la Saône par l'empereur Anthémius.

Les Burgondes s'y introduisirent lentement, moins en conquérants qu'en hôtes pacifiques.

Ce ne fut point comme avec l'invasion franque, un torrent qui déborde et ravage.

Ce fut un fleuve tranquille qui arrose et féconde.

« Ils substituèrent » dit un écrivain qui a particulièrement étudié cette invasion, au dogme inexorable de la victoire, le principe plus humain de la fusion graduelle des habitudes et des mœurs ».

Les terres vacantes n'étaient pas rares, la population présentait des vides effrayants dans un pays où la centralisation des Césars avait produit ses effets naturels, l'appauvrissement et la stérilité, décrits en traits douloureux par l'évêque Lactance. « La multitude des salariés, dit-il, était si grande et si énormes que les charges publiques, et que les forces manquaient aux laboureurs, les campagnes en solitudes et les cultures périssaient.

Pourtant ce fut cette nation qui secoua un joug séculaire et devint la vivante expression du droit nouveau des peuples. Et, nous le répétons, en associant ainsi sa cause à la cause populaire, elle n'a rien perdu du prestige qui l'entourait autrefois : pendant que le culte monarchique va en s'affaiblissant, pendant que notre siècle démocratique court à d'autres dieux, elle a le singulier privilège de retenir la faveur de l'opinion, et cela dans la nation la plus rebelle jusqu'alors au principe de la monarchie, dans un pays que l'histoire, la géographie et les mœurs semblaient vouer sans retour au fractionnement fédératif, et dont toutes les gloires depuis douze siècles étaient des gloires municipales.

En présence d'une fortune royale aussi étonnante, c'est une curiosité naturelle d'en rechercher les causes et d'en considérer les progrès.

Plus la maison de Savoie est ancienne, plus on désire connaître d'où elle vient, comment elle a grandi, qu'elles situations

.../...

diverses elle a traversée, et par quelle vitalité secrète elle a pu survivre aux évènements où tant d'autres dynasties ont péri. Sa grandeur, sa vigueur, sa popularité actuelle, sollicitent la pensée comme la vue d'un grand fleuve à en remonter le cours.

Une vieille ballade allemande décrit poétiquement, la joie ignorante et superbe de l'enfant de la montagne buvant à la source inconnue et enjambant un petit cours d'eau qui abreuve plus loin les citées populeuses et porte de grands navires. Il nous semble qu'on peut ressentir un plaisir analogue à considérer dans son humble origine cette antique et glorieuse maison, et qu'on aime à voir pour ainsi dire jaillir du sol le fleuve imposant qui porte aujourd'hui les destinées de l'Italie nouvelle*

Le versant occidental des Alpes a été le premier et pendant bien des siècles l'unique théâtre de son activité. Partie de la gorge profonde de la Maurienne, où tous les historiens placent son berceau, elle descend des montagnes avec l'Isère et le Rhône jusqu'à Vienne et à Lyon, pénètre au cœur de l'Helvétie jusqu'à Fribourg et à Berne, et ne s'arrête que devant la puissance grandissante de la monarchie française et des cantons suisses ; elle embrasse ainsi dans sa première évolution le grand arc de cercle que décrivent les Alpes pennines, grecques et cottiennes.

* En 1871 le gouvernement français réfuta l'élection de Josef Garibaldi au principe qu'il n'était pas né français Garibaldi est né à Nice, le 4 juillet 1807, territoire des états de Savoie depuis 1388, alors occupé par une armée étrangère celle de Napoléon 1er. A moins de considérer qu'une armée d'occupation octroie d'office sa nationalité aux sujets ou citoyens nés dans un territoire conquis et occupé – pensons aux Polonais.

L'acteur de la réunification de l'Italie était bien que parlant Niçois, Espagnol, Italien et Français un sujet de la Maison de Savoie, et plus particulièrement du Royaume de Sardaigne.

Ce que disent nos Evêques de Savoie.

Le bonheur ne se trouve pas dans l'abondance des biens de ce monde ; mais dans l'usage modéré qu'on sait en faire suivant la loi de justice et de charité évangéliques. Un travail honnête une aisance laborieuse et charitable. De la probité dans les contrats, la modération dans les jouissances de la vie, la justice et la bienveillance dans les relations avec ses semblables ; c'est la règle commune, où les exceptions héroïques de la pauvreté volontaire et du sacrifice maintiennent un caractère de noblesse et l'élévation qui auréolent l'âme.
Ayez pitié des pauvres, surtout des pauvres cachés et honteux.

RETROUVONS ENSEMBLE LA SOUVERAINETE DE NOTRE TERRITOIRE

Adhérer au Mouvement Citoyen des Voix de Savoie :

- Retrouver notre territoire
- Restaurer notre identité Savoisiennne.
- Retrouver nos titres et nos racines.
- Bénéficier de nos institutions.
- Retrouver notre identité et nos droits.

En téléchargeant le document sur notre site.

Vous pouvez également contactez :

Evelyne HARLAY – eve.harlay26@gmail.com

Dominique NOYEAU – dominiquenoyeau@orange.fr

Pierre BIGUET – 73popu@orange.fr

Colette BIGUET – 06.15.89.21.5

AUJOURD'HUI



DEMAIN :

**Une Savoie Souveraine pour
rééquilibrer
les échelles de grandeur.**

BULLETIN TRIMESTRIEL DU MOUVEMENT CITOYEN DES VOIX DE SAVOIE

Numéro 23 – troisième trimestre 2023

Notre site : etatfederaldesavoie.com